

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 FEVRIER 2018



Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 février 2018 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Marc MAILLIOT, Maire d'Essertenne.

- **APPROUVE** le compte rendu du 15 décembre 2017.

- **APPROUVE** le compte de gestion 2017 du Trésorier Principal du Creusot.

- **VOTE** le compte administratif 2017 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 203 080.02 € et un excédent d'investissement de 104 939.54 €

- **AFFECTE** le résultat 2017 de la façon suivante sur l'exercice 2018 :
 - 203 080.02 € en excédent de fonctionnement.
 - 104 939.54 € en excédent d'investissement.

- **SOLLICITE** une subvention de 30 % au titre de la DETR 2018 auprès de l'Etat pour la création d'une aire de jeux pour les 2/12 ans dont le montant estimatif des travaux s'élève à 32 874 € HT.

- **SOLLICITE** une subvention de 40 % au titre « Espaces Nouveaux, Villages Innovants » auprès du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté pour la création d'une aire de jeux pour les 2/12 ans dont le montant estimatif des travaux s'élève à 32 874 € HT.

- **DEMANDE** une subvention de 25 % au titre de l'Appel à Projet 2018 auprès du Conseil Départemental pour les huisseries des écoles et cantine, remise aux normes de la plonge de la cantine et la mise en sécurité dans la cour d'école (portail, clôture muret) dont le montant estimatif des travaux s'élève à 17 685 € HT.